

ACCÈS AUX SOINS

EN CHARENTE

quels acteurs, quels rôles ?

À l'initiative de la Formation Organisant l'Expression des Usagers du Conseil Territorial de Santé de la Charente (CTS 16), présidée par Isabelle Delbernet, une conférence consacrée à l'accès aux soins s'est tenue le 7 mai 2025 à la Salle des Lavois de Champniers.

Destinée aux représentants des usagers engagés dans différentes instances (Commissions Des Usagers, Conseils de Vie Sociale, CTS, etc.), cette rencontre avait pour objectif de mieux faire connaître l'organisation du système de santé et les dispositifs et acteurs mobilisés sur le territoire pour faciliter l'accès aux soins.

Animée par Géraldine Goulinet-Fite (France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine) et introduite par Isabelle Delbernet, cette conférence a réuni plusieurs acteurs du territoire venus présenter leurs missions et répondre aux questions des participants :

- Jean-François Dissard et Nathalie Martinez-Devautour pour Avec Santé Nouvelle-Aquitaine (Fédération régionale des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles),
- Alexandre Perez pour l'Inter-CPTS 16 (Fédère les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé de Charente),
- Clémence Boudet pour la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Charente,
- Christelle Desix pour le Département de la Charente,
- Céline Baudemont pour le Centre Hospitalier d'Angoulême.

Construite autour de trois temps forts :

- comprendre le système de santé,
- mieux connaître les dispositifs d'accès aux soins
- identifier la place des usagers dans le parcours de santé la conférence a alterné présentations des intervenants et échanges avec la salle.

Ce format participatif a permis aux participants d'interroger directement les acteurs du territoire.



Le petit + : Pour en savoir davantage sur la Formation Organisant l'Expression des Usagers et sur France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine, retrouvez l'interview d'Isabelle Delbernet ainsi que l'article de Géraldine Goulinet-Fite dans notre Newsletter n°3 (mai-août 2025) en [cliquant ici](#).

Quel est votre rôle dans le système de santé sur le territoire ?

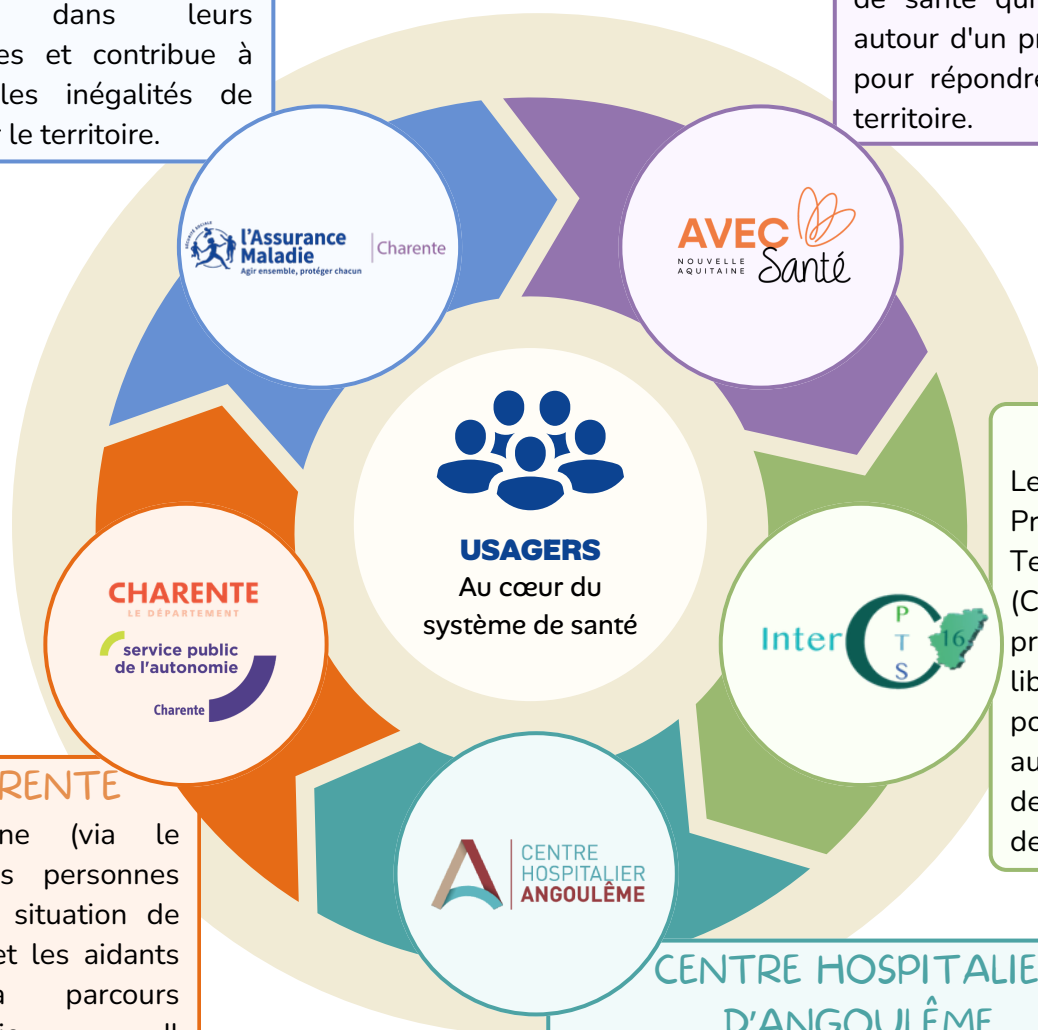
Cette première séquence a permis aux participants de mieux comprendre l'organisation du système de santé en Charente, d'identifier les différents acteurs intervenant dans les parcours de santé et de découvrir les dispositifs déployés pour favoriser l'accès aux soins. Les échanges ont également mis en lumière les défis auxquels ces acteurs sont confrontés et les réponses qu'ils construisent collectivement, en s'appuyant sur les ressources humaines, matérielles, financières, dont ils disposent.

CPAM

Facilite l'accès aux droits et aux soins, accompagne les assurés dans leurs démarches et contribue à réduire les inégalités de santé sur le territoire.

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLES

regroupent plusieurs professionnels de santé qui travaillent en équipe autour d'un projet de santé commun pour répondre aux besoins de leur territoire.



Charente

AVEC
NOUVELLE
AQUITAINE
Santé

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT
service public
de l'autonomie
Charente



USAGERS

Au cœur du
système de santé

Inter
C
P
T
S
16



CENTRE
HOSPITALIER
ANGOULÊME

CENTRE HOSPITALIER D'ANGOULÊME

Établissement public de santé de référence en Charente, le Centre Hospitalier d'Angoulême assure des missions de soins, de prévention et de coordination, par exemple à travers sa filière gériatrique.

CHARENTE

Accompagne (via le SPDA) les personnes âgées, en situation de handicap et les aidants dans la parcours d'autonomie. Il développe également le dispositif "Charente Santé" pour lutter contre la pénurie de médecins généralistes.

CPTS

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) coordonnent les professionnels de santé libéraux d'un territoire pour améliorer l'accès aux soins, les parcours de santé et les actions de prévention.

L'accès aux soins ne repose pas sur un acteur unique mais sur la coopération de nombreux partenaires agissant ensemble au service des usagers.

Quelles actions menez-vous pour favoriser l'accès aux soins ?

Les intervenants ont pu présenter des actions concrètes déployées en Charente pour répondre aux difficultés d'accès aux soins.

CPAM



FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS

- Complémentaire Santé Solidaire (C2S) et 100% Santé : une meilleure prise en charge pour limiter le renoncement aux soins.
- Accès direct à certains professionnels de santé (kinésithérapeutes, orthophonistes) dans les situations prévues par la réglementation.
- Les docteurs juniors : médecins en fin de formation ayant soutenu leurs thèses, exerçant sous supervision d'un médecin (maître de stage universitaire), pour renforcer l'offre de soins et faciliter la continuité des prises en charge.

MSP



DÉVELOPPER L'EXERCICE COORDONNÉ EN MSP

Les MSP regroupent des professionnels de santé (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens, etc.) autour d'un projet de santé commun. Elles reposent sur une organisation coordonnée, pour favoriser le travail en équipe, le partage d'informations et la continuité des prises en charge.

Elles contribuent à améliorer l'accès aux soins, à développer des actions de prévention et à proposer une offre de santé de proximité adaptée aux besoins de la population. (*Cf fiche Avec Santé : "C'est quoi une MSP"*)

CPTS



ORGANISER LES RÉPONSES À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Les CPTS contribuent à faciliter l'accès à un médecin traitant, notamment dans les territoires en tension (ex. CPTS Sud Angoumois). Elles organisent également collectivement la prise en charge des soins non programmés et coordonnent les professionnels de santé afin de proposer des réponses adaptées aux besoins de la population. Leur action s'articule étroitement avec le Service d'Accès aux Soins (SAS), afin d'orienter les patients vers la solution la plus appropriée selon leur situation.

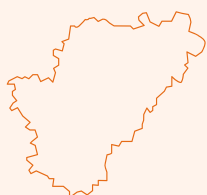
CENTRE
HOSPITALIER



PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DES PARCOURS GÉRIATRIQUES

Au-delà de ses missions de soins, le Centre Hospitalier (CH) contribue à la structuration des parcours de santé sur le territoire. Le pôle gériatrique et le dispositif Gériatre d'Accueil de Programmation et d'Orientation permettent de mieux orienter les patients, d'éviter certaines hospitalisations et d'assurer une prise en charge adaptée en lien avec les professionnels du territoire. L'objectif est de fluidifier les parcours des personnes âgées et d'en prévenir les ruptures. Le CH participe également au Service d'Accès aux Soins comme les CPTS.

CHARENTE



AMÉLIORER L'INFORMATION ET LA COORDINATION DES ACTEURS

Le SPDA, dédié aux situations de handicap et de perte d'autonomie, vise à améliorer l'accès aux soins en fédérant les acteurs du territoire. Il facilite l'information et l'orientation du public et encourage la transmission d'informations entre professionnels. Il contribue à limiter les ruptures de parcours, à mieux gérer les situations d'urgence et à renforcer l'accompagnement des publics vulnérables, des aidants... Le dispositif « Charente Santé », complète cette dynamique en renforçant l'offre de soins face à la pénurie de médecins généralistes.



Chaque acteur mobilise des leviers différents mais complémentaires pour améliorer l'accès aux soins en Charente.

Quelle place pour les représentants d'usagers et les usagers ?

L'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

- Représentation des assurés au Conseil de la CPAM.
- Participation aux commissions de recours amiable et d'action sanitaire et sociale.
- Contribution aux réflexions sur l'accès aux soins et les politiques de l'Assurance Maladie.

MSP & CPTS

- Inclusion des usagers au choix de la structure (pas de texte réglementaire), la Haute Autorité de Santé à publié un guide visant à favoriser l'engagement et l'implication des usagers dans ces structures.
- Possible participation à la conception, au suivi et à l'évaluation des projets de santé
- Intégration des usagers possible dans les gouvernances (collèges dédiés par exemple) ou dans les groupes de travail.

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

- Participation à la commission des usagers (CDU)
- Défense des droits des usagers au sein de l'établissement
- Contribution à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des prises en charge.

SPDA (CHARENTE)

- Développement d'espaces de participations des usagers (ex démarche citoyennage, cafés Andy (cafés de l'autonomie)
- Association des usagers à la construction, au déploiement et à l'évaluation des actions
- Mobilisation du Conseil de la Vie Sociale Départementale, du Conseil Départementale de la Citoyenneté et de l'Autonomie et du CTS.

Nés de la volonté régionale d'accompagner les représentants des usagers au plus près des territoires, les référents territoriaux de **France Assos Santé** constituent un relais de proximité pour informer, accompagner et mettre en réseau les acteurs de la démocratie en santé. Pour plus d'informations cliquer sur l'affiche.



Un grand merci à toutes les personnes mobilisées, co-animatrices, intervenant.es, participant.es.



RESSOURCES

Informations sur le CTS 16
www.crsa-cts-na.fr

Présentation générale

Présentation InterCPTS

Bilan de la conférence